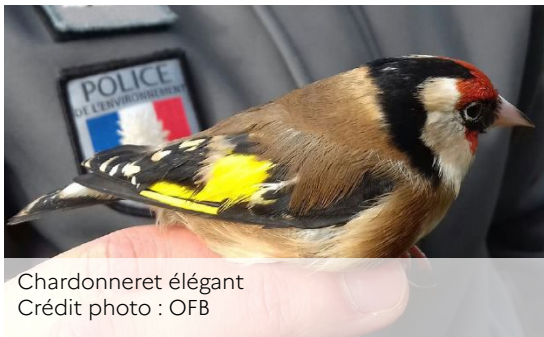


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grabels, le 26 Novembre 2025

Opération tournesol : les domiciles de plusieurs trafiquants de chardonnerets qui opéraient dans l'Hérault perquisitionnés dans l'Aude.



Chardonneret élégant
Crédit photo : OFB

Dans la continuité de « l'opération Tournesol » menée dans l'Hérault en août 2025 par l'Office français de la biodiversité (OFB) ciblant les trafiquants de passereaux, de nouvelles investigations ont eu lieu cette fois dans l'Aude, sous l'autorité du procureur de la République de Béziers. 18 inspecteurs de l'environnement des services départementaux de l'Hérault, de l'Aude, de la Haute Garonne, du Lot, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales ont été mobilisés pour cette opération sur Narbonne en étroite coordination avec la police nationale de Narbonne.

Depuis plusieurs années, certaines parcelles cultivées de tournesol dans le secteur de l'agglomération de Béziers sont la cible de trafiquants de Chardonneret élégant. Cette espèce protégée capturée illégalement dans ces champs fait ensuite l'objet d'un commerce illégal dont les spécimens peuvent parfois être vendus plus d'une centaine d'Euros.

Le 18 novembre, les enquêteurs de l'environnement de l'OFB appuyés par la Police Nationale de Narbonne et la Police Municipale ont procédé à 7 perquisitions.



Saisie des passereaux
Crédit photo : SD34 OFB

Lors de l'opération, **ont été découverts 6 chardonnerets élégants, 18 tortues de terre, 3400 Euros en liquide et de nombreux dispositifs de contention** qui ont été saisis sur instruction du procureur de la République.

Les procédures judiciaires concernant ces délits passibles de 3 ans de prison et 150 000 euros d'amende sont en cours d'instruction par le parquet de Béziers. L'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixe la liste des oiseaux protégés sur le territoire national et le droit de l'environnement français interdit la capture, la détention, le transport et la commercialisation des espèces protégées.

Un suivi des oiseaux communs en France marqué par un net déclin pour certains groupes d'espèces :

Les derniers bilans effectués sur le territoire national montrent que les populations d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles et bâtis ont diminué d'un quart ces 30 dernières années. En particulier le chardonneret élégant subit une régression marquée de 30 %. Outre l'urbanisation grandissante et l'évolution des milieux agricoles, une des causes importantes est liée au trafic de l'espèce avec probablement plusieurs milliers d'oiseaux capturés illégalement chaque année.

<https://www.ofb.gouv.fr/documentation/connaître-et-protéger-le-chardonneret-élégant>



**Pour aller plus loin :
contribuez au suivi
du chardonneret**



Des opérations similaires à celle-ci auront de nouveau lieu en Occitanie, en complément de l'ensemble des actions de surveillance et de contrôle des atteintes aux espèces protégées et à la nature. Il s'agit de l'une des priorités fortes de l'Office français de la biodiversité pour contribuer à la préservation de notre environnement.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Office français de la biodiversité
Service départemental de l'Hérault
55 chemin de Mas de Matour
34790 Grabels
04 67 10 76 77
sd34@ofb.gouv.fr